

Pour diffusion immédiate

**Projet d'investissement privé de 1,3 milliard de dollars dans le Sud-Ouest
UN PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME SERA ADOPTÉ EN AVRIL
PROCHAIN POUR REVITALISER UN VASTE SECTEUR DU QUARTIER GRIFFINTOWN**

Montréal, le 22 novembre 2007 – Le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, la mairesse de l'arrondissement du Sud-Ouest, Mme Jacqueline Montpetit, et le responsable du développement économique et de *Montréal 2025* au comité exécutif, M. Alan DeSousa, ont annoncé que la Ville entreprenait la confection d'un programme particulier d'urbanisme (PPU) afin de favoriser la revitalisation d'un secteur industriel partiellement désaffecté du quartier Griffintown. Une fois adopté en avril prochain au terme d'un processus de consultation, ce PPU permettra au promoteur, le groupe immobilier Devimco, de compléter la planification et d'amorcer la réalisation de son projet privé de développement immobilier multifonctionnel de 1,3 milliard de dollars. Le site visé est bordé par le canal de Lachine, la rue du Séminaire, la rue Ottawa et l'autoroute Bonaventure

« Il s'agit de l'un des plus importants investissements privés de l'histoire de Montréal. Ce projet de développement immobilier sera établi sur un site de 1,1 million de pieds carrés. Le promoteur y construira 5,3 millions de pieds carrés de surface destinés à une large gamme de fonctions urbaines. On y retrouvera des immeubles à vocations résidentielle, commerciale, de bureaux et récréotouristique, ainsi que des espaces verts et des places publiques », a déclaré le maire Tremblay.

« En juillet dernier, j'ai demandé que l'on mette rapidement sur pied un groupe de travail conjoint composé du promoteur, de la Ville de Montréal et de l'arrondissement du Sud-Ouest. Ce task force s'est entendu récemment sur les grandes orientations à donner à ce vaste projet privé. Aujourd'hui, nous passons à l'étape suivante, soit celle du PPU, qui permettra de raffiner les éléments de convergence entre les intérêt du promoteur et ceux de la Ville, de stimuler les investissements privés et d'accroître les retombées fiscales », a poursuivi M. Tremblay. La nouvelle version du projet répond à des principes directeurs sur lesquels Devimco, la Ville de Montréal et l'arrondissement du Sud-Ouest se sont entendus, soit :

- offrir un nouveau milieu de vie sécuritaire, attrayant et diversifié;
- intégrer le canal de Lachine à la trame urbaine;
- favoriser le développement économique et immobilier du secteur;
- favoriser le développement durable en valorisant l'utilisation des transports collectifs;
- aménager des espaces publics de qualité, des esplanades et des parcs distinctifs.

Le promoteur propose notamment un projet qui comprendra près de 3 900 unités résidentielles variées, dont une part significative en logement social et abordable; une salle de spectacle; 200 000 pi² d'espaces à bureaux; deux hôtels totalisant 420 000 pi² et une offre commerciale diversifiée. À terme, le projet offrira quelque 600 000 pi² d'espaces verts et de places publiques.

« Ce projet sera préparé avec un très grand souci de qualité et de transparence », a expliqué M. Alan DeSousa responsable du développement durable, du développement économique et de *Montréal 2025* au comité exécutif de la Ville. Conformément à l'approche

d'interaction avec le milieu, préconisée par la Ville dès les premières étapes de conception des projets urbains, le promoteur mène, depuis quelques mois déjà, des rencontres avec des acteurs locaux et métropolitains du milieu communautaire et de la communauté économique dans le cadre d'une démarche soutenue de concertation. Il entend poursuivre ce processus d'information et de rétroaction au cours des prochains mois. « Nous souhaitons que les Montréalais et les Montréalaises participent en grand nombre à cet exercice de concertation du promoteur de même qu'à la consultation qu'organiserait l'arrondissement du Sud-Ouest sur le PPU conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme » a précisé M. DeSousa.

« Ce projet comporte de très importantes retombées économiques pour l'arrondissement du Sud-Ouest où quelque 3 900 nouveaux ménages viendront s'établir sur le seul site du projet Griffintown. Ce projet générera à lui seul la création de plus de 10 000 emplois pendant les travaux et 4 330 emplois par la suite. Nous récoltons aujourd'hui les fruits de tous les efforts et de tous les investissements consentis à la réouverture du canal de Lachine au début des années 2000 », a expliqué la mairesse de l'arrondissement du Sud-Ouest, Mme Jacqueline Montpetit.

« Plusieurs projets publics ou institutionnels de grande envergure sont actuellement sur les tables à dessin des urbanistes, des architectes et des ingénieurs montréalais. Le projet Griffintown représente cependant le seul projet privé de plus d'un milliard de dollars présentement soumis à la discussion et à la consultation sur le territoire de la Ville. Cet investissement, entièrement financé par des capitaux québécois, témoigne de la confiance que les investisseurs entretiennent à l'égard de l'avenir économique de Montréal. Grâce au sens de l'initiative et la créativité de promoteurs et d'investisseurs d'ici, la mise en œuvre prochaine du projet Griffintown contribuera à la transformation du Havre, l'un des trois grands chantiers de Montréal avec le Quartier des spectacles et Montréal Technopole, la grande initiative économique de la Ville », a conclu le maire Tremblay.

– 30 –

Source :

Darren Becker
Cabinet du maire et du comité exécutif
514 872-6412

Renseignements :

Jean-Jacques Bédard
Service des communications et des relations avec les citoyens
514 872-3393